

Enquête sur le Jazz-Band

NOTRE QUESTIONNAIRE

1° Le jazz-band est-il pour vous « de la musique » ? De quel ordre sont vos impressions devant le jazz ?

2° Exerce-t-il une influence sur l'esthétique contemporaine et plus particulièrement sur les formes musicales ?

3° Pensez-vous que puisse se créer une musique de jazz originale et indépendante, obéissant à des lois propres ?

Réponse de M. André George

M. André George, collaborateur à la Nouvelle Journée, à la Revue musicale et aux Nouvelles littéraires (où il partage les fonctions de critique musical avec Auric), est connu par ses articles sur Honegger, Poulenc, Roland-Manuel, etc. Il termine en ce moment un petit ouvrage sur Tristan.

1° Je ne vois nulle raison de décider que le jazz « n'est pas de la musique ». Qu'il soit parfois de la mauvaise musique ne prouve rien pour ou contre lui. N'a-t-il pas ce trait en commun avec toutes les autres formes de musique ?

Mes impressions ?... Ceci, c'est tout à fait subjectif. Laissez-moi vous dire que personnellement j'apprécie beaucoup plus un morceau de jazz réussi qu'une symphonie ratée ; mais c'est insuffisamment dire.

2° Influence assez superficielle, me semble-t-il. C'est, évidemment, sur les « formes musicales » qu'elle a le plus agi. (En dehors de ce domaine, je crois que le jazz a été un simple motif décoratif ou une expression chronologique : beaucoup de littérateurs inscrivent le jazz à leurs chapitres comme ils feraient la date : 192...) En musique même, il ne me semble point que le parti recueilli chez nous ait été considérable jusqu'à présent. On a plutôt procédé par simple « placage » de rythmes que par assimilation réelle.

3° Si l'on peut « créer une musique de jazz indépendante, originale, obéissant à ses lois propres » ? mais... il me semble que la question n'existe plus ! Elle est résolue par des musiciens qui ont prouvé le mouvement en marchant. Il est vrai que nous ne connaissons leurs œuvres (je le crois, du moins), que par le gramophone. Je donnerais beaucoup pour entendre vraiment l'Orchestre Club Royal ou les concerts de Paul Whitemann, par exemple. Je suis sûr qu'il y a là beaucoup plus à apprendre que chez ... ou chez ... (Mais vous le savez aussi bien que moi.)

A mon humble avis, la question est celle-ci : le jazz a déjà fait merveille... dans son pays. Dans le nôtre, qu'en adviendra-t-il ? Mais ici, cher ami, la réponse ne dépend plus des critiques : c'est aux compositeurs à nous l'apporter.

Nous publierons demain une réponse de M. Maurice Brilliant.

André Cœuroy
et André Schaeffner.